

LES AIDES FINANCIÈRES SPÉCIFIQUES DES COLLECTIVITÉS COUVERTES PAR L'ALEC « NANCY GRANDS TERRITOIRES »

Les aides décrites ci-dessous évoluent chaque année et leur obtention est toujours conditionnée à des critères multiples.



RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE MAIRIE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS

Territoires	Type de travaux/installation	Montant aide	Plafond
Communauté Urbaine du Grand Nancy	Energies renouvelables	SOLAIRE THERMIQUE 100 €/m ² capteur GEOTHERMIE 1 000 € ou 2 000 €	
CC des Pays du Sel et du Vermois	Ravalement façade avec isolation extérieure	35 % du montant des travaux	3 000 € ou 4 500 €
Essey les Nancy	Chauffe-eau solaire	150 €	
Houdemont	Chauffe-eau solaire	150 €	
	Travaux d'isolation	200 €	
Laneuveville devant Nancy	Chauffe-eau solaire	40 €/m ² de panneaux	
Laxou	Chauffe-eau solaire	150 €	
Ludres	panneaux solaires thermiques	150 €	
Malzéville	Chauffe-eau solaire	200 €	
Maxéville	Chauffe-eau solaire	150 €	
	chauffage solaire	200 €	
	Eau Chaude Solaire Collective	75 € TTC / m ² de capteur	
	Isolation acoustique (points noirs bruit)	20 % du montant des travaux	2 000 €
Seichamps	Chauffe-eau solaire	30 €/m ²	
	Aides aux études thermiques + test infiltrométrie	175 € si CCE Région Lorraine	
Tomblaine	Photovoltaïque	150 €	
	Chauffe-eau solaire	150 €	
	Geothermie	150 €	
Vandoeuvre-lès-Nancy (quartier Brichambeau)	Isolation thermique, systèmes performants et environnementaux, énergies renouvelables	10 à 20 % du montant total TTC	1 000 €
Villers les Nancy	Chauffe-eau solaire	150 €	